# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 17 SEPTEMBRE 1874. — 48me Année.



DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI MATIN 17 SEPTEMBRE.


### VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Eugène Tourné au pied de la rue des Ursulines.—Vin d'Espagne.

Par Vincent & Co., aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Douane—Marchandises sèches, lingerie de messieurs, chapeaux.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 de la rue de Chartres—habillements, lingerie, chapeaux et malles.

Par D. M. Morphy, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins—outils à creuser les puits, machine de tourneur, et enclumes.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—chaussures, parapluies, etc

☞ Voir l'avis de $50 de récompense pour une montre perdue ou volée.

### SPECTACLES.

Jeudi, 17 septembre 1874.

ACADEMY.—Ouverture.—Grande troupe de Sheridan, Mack & Day, pièces dramatiques, comiques, etc.

## Précautions à prendre.

Au premier moment, nos ennemis ont été atterrés par leur défaite si subite et si inattendue de leur part; mais il est à craindre que les plus pervers parmi les meneurs radicaux ne songent à exciter de nouveaux troubles, non dans l'espérance de reprendre possession eux mêmes par la force, du gouvernement qu'ils n'ont pas su défendre, mais dans l'intention de créer un prétexte à une intervention militaire fédérale.

Où et comment ces troubles pourraient-ils naître, c'est ce que nos chefs civils et militaires doivent examiner, car c'est à eux qu'il appartient de prendre toutes les mesures nécessaires pour étouffer, à son début, toute tentative de violence ou de désordres.

La plus grande surveillance doit être exercée sur les hommes qui se sont fait remarquer par leurs discours incendiaires aux nègres dans les clubs, et leurs mouvements doivent être l'objet d'une attention particulière.

Tous les bons citoyens, sans distinction de couleur, doivent se faire un devoir de fournir à la police et aux autorités militaires toutes les informations qu'ils auront sur les menées suspectes des agitateurs.

La Douane reste toujours pleine de réfugiés blancs et de couleur. Parmi ces réfugiés on cite des meneurs radicaux des paroisses venus à la Nouvelle-Orléans depuis quelque temps, gens qui n'ont rien à perdre et qui ne verraient dans de nouveaux troubles, qu'une chance pour eux de refaire leur fortune politique. Tout est à redouter de la part de quelques uns de ces démagogues et on craint qu'ils n'aient monté les têtes de tous ces noirs qui restent enfermés dans l'intérieur de la Douane, au lieu de retourner chez eux et au travail, ce qu'ils peuvent faire sans aucun danger d'être molestés.

Nous ne supposons pas que M. Casey, collecteur de la Douane, qui a signé la déclaration que l'on trouvera plus loin sur la tranquillité parfaite qui règne dans la ville, permette sciemment aux meneurs radicaux réfugiés sous l'égide du drapeau fédéral, d'organiser dans l'intérieur de l'édifice dont il a le contrôle, une expédition destinée à faire mentir sa déclaration provoquant de nouveau un conflit. Son devoir et son honneur lui prescrivent de surveiller ce qui se passe dans [illegible] et de ne pas permettre qu'on se serve de cet asile pour y former des complots contre la paix publique si complètement rétablie.

Les meneurs radicaux qui pourraient songer à faire attaquer le nouveau gouvernement par quelques centaines de malheureux noirs, ne pourraient ignorer qu'ils les enverraient à la boucherie. S'ils le faisaient, ce ne serait donc que dans le but de se servir du massacre de leurs pauvres dupes, pour réclamer de nouveau une intervention militaire fédérale afin de se faire remettre au pouvoir ou d'obtenir l'établissement de la loi martiale et d'un régime militaire.

Ce sont là de simples suppositions; nous ne croyons pas qu'elles se réalisent, car il y a loin entre le rêve sinistre de certains esprits pervers et l'action. Si nous avons fait allusion à ces rumeurs, c'est uniquement dans le but de faire ressortir la nécessité de prolonger les précautions prises pour la préservation de la paix publique jusqu'au moment où tout danger de troubles aura disparu de la part de la clique qui vient d'être renversée.

En attendant, comme le rassemblement de plusieurs centaines d'hommes dans la Douane n'a aucune raison de continuer, nous suggérons au gouverneur de faire les démarches nécessaires pour obtenir des autorités fédérales qui ont la garde de cet édifice, l'assurance que ce rassemblement n'a aucun caractère hostile à l'ordre de choses établi et ne constitue pas une menace pour la paix publique.

LE COMITÉ DES CINQ.—Le comité des cinq citoyens qui est allé à l'Hôtel St-Louis porter à Kellogg l'ultimatum du peuple de la Nouvelle-Orléans assemblé en mass meeting rue du Canal, a joué un rôle important et les noms de ceux qui composaient ce comité doivent figurer dans l'historique de la révolution du 14 septembre. On nous excusera donc de les rétablir correctement.

Parmi ces cinq membres nous trouvons les noms de trois représentants de la population créole louisianaise, celui de M. Jules Toyès, patriote aussi sage que ferme et courageux et dont le nom a figuré dans les divers comités pour la réforme et la résistance à l'usurpation; celui du Dr Sam Choppin, patriote non moins ardent que chirurgien éminent et enfin celui de M. J. Madison Seixas qui est identifié par son mariage, ses relations et ses sympathies avec la population créole et qui se fait toujours remarquer par son zèle dans toutes les occasions. Le capitaine J. B. Woods qui complétait avec M. Marr, le comité des cinq est un des principaux négociants et président de la compagnie d'assurance du Home. De M. Marr nous ne dirons rien car son éloge est dans toutes les bouches. Mais nous avons tenu à rappeler les noms de ces cinq citoyens qui ont accepté de remplir une mission délicate et périlleuse par ses conséquences, à un moment qui était décisif pour les destinées de la Louisiane.

## ORGANISATION DES SECOURS.

### RÉUNION DES SOUSCRIPTEURS.

Nos confrères du *Bulletin* ont bien voulu mentionner la souscription ouverte dans nos bureaux au profit des blessés et des familles des tués pour la défense de la cause du peuple et ils annoncent qu'ils recevront également les souscriptions qui leur seront adressées, en faisant un chaleureux appel en faveur de cette bonne œuvre.

Il y a urgence car déjà nous avons reçu une demande de secours pour un blessé.

Nous invitons donc, sans plus tarder, tous les souscripteurs et les personnes qui désirent se joindre à eux, à se réunir ce soir à six heures au bureau de l'Abeille, pour nommer un comité qui sera chargé de prendre les informations nécessaires, de se rendre compte des besoins et de répartir les secours. Le même comité pourra aussi s'occuper de recueillir des souscriptions.

☞ Tout ce qu'on demande c'est 10,000 personnes pour inspecter le nouveau genre de meubles qu'on reçoit tous les jours chez Jos. B. Hubbard.

—L'empereur de Chine, qui possède, dit-on, une bibliothèque de plus de 400,000 volumes, a ordonné qu'on recueillit les poésies chinoises depuis les temps les plus reculés. Cette collection doit former un recueil qui sera imprimé et qui ne fera pas moins, à ce qu'on suppose, de 300 volumes.

## Dépêches sur la situation.

La Bourse des Marchands de la Nouvelle-Orléans a adressé le télégramme suivant aux Bourses de Chicago, Saint Louis et Cincinnati:

Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1874.

Le nouveau gouvernement est composé des officiers d'Etat légitimes et dûment élus et il a une possession de fait complète et paisible. Cela signifie, *paix, loi, ordre et gouvernement honnête*. Tout est tranquille—les affaires ont été reprises—l'ordre le plus parfait est maintenu et la confiance publique est rétablie.

ARCHIE WOODS,
WASH. MARKS,
W. C. RAYMOND,
HENRY GEHL,
GEO. E. SEARS,

Du comité exécutif de la Bourse des Marchands.

SAM. MULLEN, Secrétaire.

Voici maintenant une dépêche de Mobile:

Mobile, Ala., 15 septembre.

Major Hy. McNair, rue du Camp.

Félicitez les citoyens de la Nouvelle-Orléans sur l'effort viril qu'ils ont fait pour la restauration de la constitution et de la liberté. En vérité, il y a encore de la vie dans le vieux pays.

C. F. THAMES,
Président du Alabama Gold Life Ins. Co.

Les dépêches suivantes ont été envoyées au président Grant:

Nouvelle-Orléans 16 sept. 1874.

A. U. S. Grant, Président des Etats-Unis:

Les soussignés ont l'honneur d'informer votre Excellence que cette ville est maintenant parfaitement calme et libre de tous éléments de troubles et que les affaires ont repris comme d'habitude.

On ne craint nullement de nouveaux troubles:

MOSES GREENWOOD,
vice-président de la Chambre de Commerce;

S. H. KENNEDY,
faisant fonctions de président du comptoir d'échange;

PERRY NUGENT,
président *pro tem* de la Bourse au Coton;

R. S. HOWARD,
président de la Bourse des Marchands;

Douane de la Nouvelle-Orléans.

On m'a demandé de signer ce qui précède:

L'assertion que la ville est parfaitement calme est VRAIE et les affaires marchent comme d'habitude. Les propriétés et les personnes ne sont exposées à aucune injure ni à aucun dommage de la part des citoyens, à moins que cela ne vienne de quelque vaurien ou de quelque ivrogne.

JAMES F. CASEY,

LE GOUVERNEMENT LÉGAL A BATON-ROUGE.—On télégraphie au *Bulletin*:

Bâton-Rouge, 15 septembre 1874

Les nouvelles reçues ici sont glorieuses. Les kellogistes remettent les emplois aux élus du peuple ce matin. Grandes réjouissances.

W. S. ANNIS.

ENREGISTREMENT DES VOTANTS.—Le nouveau gouverneur s'est occupé de l'enregistrement des votants: voici une première mesure:

Etat de la Louisiane, Département de l'Exécutif.
Nlle-Orléans, 16 septembre 1874.

E. A. Burke est nommé enregistreur des votants et il devra être obéi et respecté en cette qualité.

Par ordre du Gouverneur par intérim.

E. J. ELLIS,
Secrétaire particulier.

M. Burke a ordonné aux assistants superviseurs d'enregistrement de la paroisse d'Orléans d'ouvrir immédiatement leurs bureaux et de continuer à enregistrer les électeurs, en leur demandant de se rapporter à son bureau.

SUSPENSION DES VENTES DE PROPRIÉTÉS POUR TAXES.—Nous appelons l'attention des contribuables sur l'avis de M. Graham, l'auditeur d'Etat, en reprenant l'exercice de ses fonctions après deux ans d'interruption, annonce que toutes les ventes pour taxes d'Etat annoncées dans toutes les villes et paroisses de la Louisiane, sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Il déclare aussi que le paiement des taxes ne doit être effectué qu'entre les mains des collecteurs tenant leurs commissions du gouverneur McEnery ou du lieutenant-gouverneur Penn faisant fonctions de gouverneur.

ARRIVÉE DU GOUVERNEUR MC-ENERY.—Le gouverneur Mc-Enery est arrivé hier soir de Vicksburg par le chemin de fer de Jackson. Les chefs du mouvement qui vient de faire de lui un gouverneur *de fait* comme il était un gouverneur *de droit* étaient allés au devant de lui et l'ont escorté en voiture jusqu'à la Maison d'Etat où notre rapporteur a pu lui serrer la main.

Le gouverneur Mc-Enery est en excellente santé et tout prêt à entrer immédiatement dans l'exercice de ses fonctions.

Depuis deux ans il a lutté avec une persévérance et un zèle qui ne se sont jamais démentis contre l'usurpation qui l'avait privé du poste auquel le peuple de la Louisiane l'avait élu et le jour du succès est enfin arrivé pour lui. Il apportera à déjouer les machinations occultes des ennemis du peuple qui sont les siens, la même énergie qu'il a mise à lutter contre eux quand ils avaient le pouvoir et nous ne doutons pas qu'il ne réussisse à assurer tous les fruits de la victoire du 14 septembre.

MORT DE M. LESTANG FORTIER.—Le *Ascension Leader* annonce que M. Lestang Fortier, un des habitants les plus estimables de la paroisse Ascension, est mort le dimanche 6 septembre, d'une maladie de cœur. Bien que sa santé fut mauvaise depuis quelque temps aucun des siens ne le croyait en danger.

Nous avons reçu de M. P. J. Punch, éditeur-propriétaire du New Orleans *Cotton and Produce Circular*, et agent du journal *The Two Republics* publié en anglais et en espagnol à Mexico, le numéro du 30 août de ce dernier journal.

SOIRÉE LYRIQUE.—On verra par un avis que la soirée lyrique qui devait être donnée samedi prochain par M. Léonard, artiste du théâtre français de New York, a été remise, à cause des circonstances à samedi en huit. Nous en reparlerons; M. Léonard a obtenu le concours de plusieurs artistes, entr'autre celui de Mme Mercier-Bier.

LE DR. ALFRED MERCIER.—Notre estimable collaborateur et ami le docteur Alfred Mercier, nous excusera d'avoir au milieu de nos préoccupations patriotiques, négligé d'annoncer son retour parmi nous. Nous avons été heureux d'apprendre que son état était aussi satisfaisant qu'on pouvait l'espérer après l'accident qui lui est arrivé dans sa traversée en France.

Le Dr. Alfred Mercier a repris déjà l'exercice de sa profession et on trouvera dans nos colonnes l'avis indiquant les heures de ses consultations.

CHAUSSURES DE CHOIX.—M. Pierre Casaubielt, ancien propriétaire du grand magasin de chaussures connu sous l'enseigne du "Pauvre Diable," ouvrira le 1er octobre prochain un nouveau magasin au coin des rues Dumaine et Dauphine. M. Casaubielt a adressé ses commandes aux premières manufactures de Philadelphie, et il a obtenu des chaussures de choix à des prix si modérés qu'il pourra de son côté les livrer à ses clients et au public à un bon marché fabuleux.

☞ Reçu par l'ex-brig Albert Dillon de New York, un grand assortiment de meubles de salon et autres chez Jos. B. Hubbard, au coin des rues Perdido et Remparts.

—On lit dans la *Décentralisation*:

"Monsieur le comte de Chambord est rentré à Frohsdorf depuis le 14; il se trouve très bien de la cure qu'il vient de faire aux eaux de Marienbad."

## Quartier-général,

### ARMÉE DE LA MILICE DE L'ÉTAT.

Maison d'Etat—Ville de la Nlle-Orléans.

SOLDATS-CITOYENS!—Votre commandant vous remercie de votre bravoure et du dévouement dont vous avez fait preuve dans l'action sanglante qui a rétabli l'autorité et le gouvernement légitime en Louisiane. Appelés par la voix du peuple outragé à faire votre devoir, vous y avez noblement répondu. Les difficultés que vous aviez à surmonter n'étaient pas d'une nature ordinaire. Une armée régulièrement organisée, casernée parmi vous, et soldée avec un argent extorqué de vos poches, présentait un obstacle des plus formidables.

Cette soldatesque à gages et dont la force se mesurait par votre appauvrissement et votre ruine, formait, il est vrai, la seule ressource de votre ennemi; mais, cette grande armée métropolitaine était tellement exercée et si bien équipée qu'il vous a fallu, pour les vaincre, posséder les hautes qualités du soldat, le patriotisme et l'obéissance aux ordres.

Vous avez été appelés à vous rassembler en toute hâte, et vous vous êtes rendus à l'appel avec les armes qui vous tombaient sous la main, mais vous étiez armés de la conscience de vos droits, et comptant sur l'appui de Dieu, vous avez porté un coup décisif pour la liberté de votre Etat et pour la civilisation américaine.

Les nobles femmes de votre ville vous ont pressé d'affirmer votre courage d'hommes et, avec un dévouement qui ne fut jamais dépassé dans aucun temps, vous ont engagé, vous qui en tant d'occasions avez été leur unique soutien et recours, à répondre à l'appel de vos concitoyens.

La mémoire de ceux qui sont tombés sur le champ de bataille fournira aux générations futures un puissant stimulant aux actions héroïques.

Soldats! je vous remercie de nouveau; et soyez assurés que vous emportez dans vos foyers les bénédictions et les prières d'un peuple libre.

F. N. OGDEN,
Major-général commandant de la Milice.

T. LEE SHUTE, Adjudant général.

## Lettre du général Campbell.

Nous avions reproduit dans notre numéro de dimanche une accusation portée contre le général Hugh J. Campbell par une communication qui avait paru dans le *Bulletin* de samedi soir.

Voici une lettre adressée au *Bulletin* par M. Campbell, et que notre impartialité nous fait un devoir de reproduire. Le sénateur Campbell a toujours siégé dans la Législature fusionniste et il déclare qu'il continuera à y siéger.

Au rédacteur du *Bulletin*;

Dans votre édition du soir de cette date, je remarque une communication anonyme qui contient cette phrase: H. J. Campbell a pressé les gens de couleur de s'armer, dans un discours vindicatif.

Ceci est simplement et absurdement incorrect. Votre correspondant a été ou mal informé ou a dit avec intention, une fausseté. Je n'ai donné aucun avis semblable ni rien qui y ressemble. Au contraire, j'ai conseillé le calme, l'ordre et l'abstention de toute provocation à la violence de la part de la population de couleur. J'ai condamné la violence des deux côtés en termes expressifs. J'ai pris la même position que j'avais prise avec vous en 1872, que la vraie politique pour les deux races était une politique de paix et d'amitié. J'ai condamné l'affaire de Coushatta sans réserve, mais que j'ai dit distinctement que la protection pour les républicains contre de telles violences devait venir des Etats-Unis, et que je croyais qu'elle viendrait. Mon auditoire se composait d'un tiers de blancs. Espérant que vous donnerez à cette contradiction le même avantage de votre grande circulation qu'à l'accusation, je suis respectueusement,

HUGH J. CAMPBELL.

## SOUSCRIPTION

### AU PROFIT

### Des familles des tués et des blessés.

Nous ouvrons dans nos bureaux une souscription au profit des familles de ceux qui sont morts pour la défense des droits du peuple et pour ceux qui ont été blessés dans la lutte.

Un estimable citoyen, M. E. Bougère qui a eu la même pensée que nous, est venu dans nos bureaux, nous offrir spontanément cinquante piastres. Son initiative généreuse en cette circonstance n'a pas besoin d'éloges et nous plaçons son nom en tête de la liste.

Nous n'avons pas besoin de faire de phrases pour un appel qui ira au cœur de tous les amis sincères du pays, de tous ceux qui apprécient à leur juste valeur le dévouement et le patriotisme.

| | |
|---|---|
| Elie Bougère | $ 50 00 |
| Dufour & Limet, propriétaires de l'*Abeille* | 100 00 |
| Alfred Brugier | 5 00 |
| A. Rochereau & Cie. | 100 00 |
| G. Ducros | 20 00 |
| Manadé & Lacassagne | 5 00 |
| Un louisianais de six ans | 2 00 |
| J. B. Solari & Son | 20 00 |
| Edmond J. Forstall sons | 100 00 |
| A. Carrière & Co. | 100 00 |
| W. C. C. Claiborne | 10 00 |
| Thomas Layton | 10 00 |
| C. Rouyer | 5 00 |
| Maquel Elliott | 20 00 |
| Stanislas Fournier | 5 00 |
| E. Langsdorff | 5 00 |
| J. T. D. Lefèvre | 5 00 |

### Aux mères et aux épouses des vaillants martyrs de nos libertés.

Tous nos regrets pour vous, âmes honorées,
A nos vaillants martyrs, aux mânes révérés
Agréez nos douleurs......
Cependant aujourd'hui, notre belle patrie,
Certe on l'entendra plus sur la terre chérie
Nos plaintes et nos pleurs.

Nous aurons désormais, ici pour notre histoire,
De grands et beaux récits étincelant de gloire;
Dus à des noms sacrés!
A des hommes d'honneur! leur seule récompense
Pour tant de dévoûment, notre reconnaissance.
Des hauts faits consacrés.

Rends grâce à la sagesse des hommes émérites
Qui t'ont su délivrer par les plus hauts mérites
De tes cruels tourments.
Patrie humiliée aujourd'hui glorieuse,
Rends grâce au Tout-Puissant de te sentir heureuse.
Par tes nobles enfants!

EMILE EVERSHED.

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1874

MAISON P. MALLARD.—Dans les temps de crise on cherche le bon marché en tout et cela est trop naturel pour que nous y trouvions à redire. Mais quand on peut trouver unis au bon marché le goût et l'élégance, il est clair qu'il n'y a aucune raison pour ne pas le faire. Aussi ne saurions-nous trop engager les personnes qui ont à monter leur maison, à profiter de l'occasion extraordinaire que leur offre la liquidation de la maison P. Mallard. Elles pourront faire le choix les plus avantageux, dans son admirable assortiment de beaux meubles et d'objets d'art ou de fantaisie.

☞ Toujours en magasin une grande variété de sommiers à ressort, de matelas, oreillers, &c., faits de crin, de plume ou de mousse chez Jos. B. Hubbard, 128 Remparts au coin de Perdido.

—Le *Journal de Roubaix* raconte qu'un incident assez piquant a marqué avant-hier le déjeuner offert par la municipalité roubaisienne aux membres du congrès de l'Association pour l'avancement des sciences. Une dizaine de dames, la plupart étrangères, y assistaient. Au dessert, quelqu'un eut la galanterie de leur porter un toast, ce qui fut fort applaudi. Pendant ce temps, on avait fait circuler des cigares, et une bonne moitié de l'assistance masculine s'était déjà entourée d'un joli nuage bleuâtre, quand une dame se leva.

On crut qu'elle allait répondre au toast et un profond silence se fit. Alors, avec le plus grand sang-froid, et regardant les fumeurs d'une façon significative, la dame prononça ces simples mots: "Messieurs, les femmes vous permettent de fumer....." Et elle s'assit. Un tonnerre d'applaudissements et une hilarité générale prouvèrent que la leçon avait été comprise.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

### La Nouvelle-Orléans.

Le 14 septembre sera une date mémorable dans l'histoire de la Louisiane. Le pays, s'est ce jour-là affranchi d'un joug odieux, et les lâches oppresseurs qui le tenaient agonisant sous leurs talons restent prudemment cachés dans les obscurs réduits de la Douane. Ce n'est pas qu'ils courraient le moindre danger s'ils paraissaient dans nos rues, mais le souvenir des infamies qu'ils ont commises et des persécutions dont ils nous ont accablés leur inspire une telle terreur qu'ils n'oseraient affronter les regards de leurs victimes.

Le coup de tonnerre de lundi, dont l'écho se répercute maintenant dans tous les Etats de l'Union, a été suivi promptement du calme le plus profond, que l'esprit a peine à concevoir que nous venons de traverser une révolution. En quelques heures, un gouvernement méprisable, fruit de l'usurpation, a été balayé par la tourmente populaire et le gouvernement légal rétabli comme par enchantement. M. Grant, qui nous appelle plaisamment des insurgés, nous donne cinq jours pour nous disperser, et dès le premier jour nous constituons un gouvernement et nous substituons l'ordre à l'anarchie, le respect des lois au despotisme, la légalité aux violences inqualifiables de l'administration usurpatrice.

Voilà ce que M. Grant et son cabinet trouveront debout au milieu des ruines de l'abominable gouvernement qu'ils ont eu la faiblesse de reconnaître.

L'ordre le plus parfait règne dans toutes les parties de la ville, grâce aux mesures à la fois prudentes et énergiques prises par le gouverneur Penn et les chefs du mouvement qui a si heureusement abouti. On rencontre partout des sentinelles l'arme au bras; tout le monde se sent et se sait protégé, les noirs comme les blancs, les vaincus comme les vainqueurs, les victimes et les oppresseurs de la veille. Aucune vengeance n'est exercée. On se sent si heureux, que l'on a tout oublié et que chacun est porté à l'oubli et à l'indulgence.

### Les blessés.

Il y a eu dans le combat de lundi dernier plus de blessés qu'on ne le supposait d'abord. Il a été impossible d'en savoir le nombre, car la plupart se faisaient immédiatement transporter chez eux. La vérité ne sera connue que lorsque chaque compagnie aura fait un relevé officiel de ses pertes.

M. F. Guéringer, dont le nom n'a encore paru nulle part, a été blessé à la jambe: il était employé chez MM. Wm. C. Tompkins & Co.

La blessure n'est pas grave.

M. François Pallet, domicilié au coin des rues St-Philippe et Bourgogne, a été grièvement blessé.

### Voleurs et Incendiaires.

Il n'y ni vols ni incendies depuis que la police métropolitaine n'existe plus. Comment s'expliquer ce singulier phénomène? Les voleurs et les incendiaires ont-ils renoncé à leur criminelle industrie, où les mousquets de nos patrouilles leur inspirent-ils une plus grande terreur que les gourdins et les revolvers de la défunte police? Qu'ils s'expliquent.

### La Douane.

La Douane est pleine de monde et surtout de nègres. Qu'y font-ils et à quel usage les destine-t-on? Il s'y trouve aussi des soldats, mais ceux-là obéissent tranquillement à la consigne et se préoccupent fort peu de nos affaires. Les fonctionnaires fédéraux sont à leur poste, comme de coutume, et ne semblent pas se préoccuper extraordinairement des événements qui viennent de s'accomplir parmi nous.

Les gros bonnets délibèrent tous les jours. Le collecteur de la douane et le marshall des Etats-Unis se consultent, ouvrent des dépêches, donnent des ordres et semblent fort soucieux.

Quant à Kellogg son visage porte, dit-on, les traces de la plus vive anxiété. Il fait néanmoins contre fortune bon cœur et donne à entendre que le gouvernement fédéral saura le tirer de l'impasse où il s'est laissé acculer. Par quel moyen? nous l'ignorons et lui aussi sans doute. Mais il a foi en Grant qui sera, pense-t-il son sauveur. Dieu veuille qu'il se trompe.

### Les Armes de la Ligue.

On sait que la police métropolitaine a voulu s'emparer des armes qu'avait apportées à la Nouvelle-Orléans le steamer Mississippi. Ces armes ont été débarquées hier et livrées au consignataire. L'envoi se composait de onze caisses de mousquets et de vingt-cinq caisses de munitions.

### Un brave.

Un homme de couleur nommé George Austin, de Baton-Rouge, a eu la main traversée par une balle, lundi dernier, pendant qu'il portait de l'eau aux soldats d'une de nos compagnies. Il passait et repassait au milieu d'une grêle de projectiles sans se préoccuper du danger. Voilà un brave qui mérite une mention honorable.

### L'Hôtel de Ville.

Tout est calme à l'Hôtel de Ville. Les administrateurs s'occupent, comme de coutume, des affaires municipales, et rien n'est changé à la routine ordinaire.

Le télégraphe des incendies est sous le contrôle de la police et fonctionne avec une parfaite régularité.

### Marchés privés.

Les marchés privés, fermés par ordre sous le gouvernement de M. Kellogg, se sont rouverts hier. La question judiciaire sera sans doute portée devant nos nouveaux tribunaux, car il est probable que le nouvel état de choses amènera de nouvelles procédures.

### Des soldats pris pour des policiers.

Cinq soldats fédéraux, pris pour des métropolitains par une escouade de soldats-citoyens, ont été arrêtés hier et conduits au poste. Les troupiers n'ont pas soufflé mot mais paraissaient enchantés de la méprise. Ils se sont laissé conduire devant l'autorité sans ouvrir les lèvres, et là seulement ils se sont fait connaître. L'escouade a été toute honteuse, et pour racheter sa faute s'est empressée d'inviter les soldats à une tournée au café le plus voisin.

### Le Trésorier d'Etat.

Le trésorier d'Etat, M. Dubuclet, était paraît-il, absent de la Ville au moment où l'Hotel St. Louis est tombé au pouvoir de nos forces. Ayant été régulièrement élu il continuera à exercer ses fonctions, et ses bureaux protégés par une garde de soldats citoyens, sont toujours sous la direction de ses employés. M. Dubuclet n'est pas encore de retour en ville. Quand il y reviendra il sera traité avec tous les égards dus à sa position officielle.

### Télégraphe des Incendies.

MM. J. T. Rodgers, Wm. Hensell et H. Stouter ont été nommés opérateurs du télégraphe des incendies; M. Mosher, surveillant des fils, et M. F. Monzelle, son assistant; M. J. B. Castell est chargé du soin des batteries galvaniques; M. Wm. West est l'opérateur de jour au bureau du chef de la police.

### Illumination.

On parle d'illuminer la ville en l'honneur de notre délivrance, et le *Bulletin* propose de le faire dès ce soir. Nous le voudrions bien, mais ce ne serait qu'une illumination partielle. Il vaudrait mieux ce nous semble que l'autorité fixât elle-même un jour de réjouissance. Ce jour-là tout le monde illuminerait.

### Hopital de Charité.

On a apporté, hier, à l'Hôpital de Charité, quatre blessés du combat de lundi, deux métropolitains de couleur, qui avaient été recueillis à la Douane et deux blancs dont l'un, un anglais, était simple spectateur rue du Canal.

Les autres blessés vont aussi bien que le comporte la nature de leurs blessures.

### Précautions Militaires la nuit dernière.

Des précautions militaires avaient été prises la nuit dernière par le général Ogden en vertu de cet axiome qu'il vaut mieux prévenir le mal que d'avoir à le réprimer. La maison d'Etat, l'arsenal et les bureaux de police étaient bien gardés et des patrouilles nombreuses parcouraient les différents quartiers de la ville pour prêter main-forte aux agents de la police nouvelle et arrêter tous les perturbateurs qui oseraient se montrer.

### Alarme de feu.

A onze heures hier soir, une alarme d'incendie a été donnée de la boite No 218, au coin des rues St-Bernard et Claiborne. Mais l'alarme a duré peu de temps, et on n'a pu apercevoir aucune lueur du haut du toit de l'*Abeille*, ce qui nous fait supposer que c'était une fausse alarme.

*TEMPERATURE.*—16 sept. 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 A. M. | [illegible] | 24 |
| 12 M. | 81 | 27 |
| 3 P. M. | [illegible] | 31 |
| 6 P. M. | [illegible] | 28 |

On lit dans le *Journal de Bruxelles*:

"Nous apprenons une triste nouvelle; M. le comte de Theux, ministre d'Etat, est mort ce matin vers onze heures, à sa campagne, dans le Limbourg. Cette mort est un deuil public."

## La lettre de Bazaine au Herald.

Le *Herald* publie en français la lettre suivante dont le texte lui a été adressé par télégraphe. Nous la reproduisons à titre de curiosité et nous n'avons pas besoin de dire qu'elle ne modifie en rien notre opinion sur l'ex-maréchal.

(SPECIAL DESPATCH BY CABLE TO THE HERALD.)

BOIS DE BREUX, près de Liège, 6 septembre, 1874.

A Monsieur JAMES GORDON BENNETT, Propriétaire du HERALD:—

MONSIEUR—L'impartialité de votre honorable journal devant les rudes épreuves que j'ai traversées, et en dernier lieu les marques de sympathie, que j'ai reçues de vos représentants en Europe, me portent à vous remercier publiquement. La presse anglaise et la presse américaine en général n'ont point laissé égarer leur jugement sur le terrible drame dont, après l'Empereur, j'ai été la plus malheureuse victime. A part le *Times*, dont on connait l'égoïsme et les attaches allemandes, au commencement de la guerre la presse anglaise était extrêmement bienveillante; la presse russe, très sensée, m'a toujours apporté de précieuses consolations; j'ai trouvé dans les journaux américains mes meilleurs défenseurs et les critiques les plus impartiaux. Ils ne m'ont jamais injurié systématiquement comme on l'a fait ailleurs.

SYMPATHIES AMÉRICAINES.

Dernièrement, à mon passage par Cologne, des groupes américains sont venus me visiter spontanément et m'assurer de leurs sympathies; des officiers ont voulu me serrer la main, comme l'avait déjà fait Sherman lors de son passage à Versailles. J'aime peu les démonstrations; mais j'ai été vivement touché des démarches des Américains. Les citoyens américains ne sont pas comme les démagogues français, qui croient faire acte de patriotisme en insultant des soldats vaincus.

VICTIME DE L'ARMÉE ET DE LA NATION.

On a jugé d'une bonne politique de faire de moi une victime expiatoire; l'armée et la nation m'ont chargé de toutes leurs fautes, de toutes leurs faiblesses, de tous leurs péchés, et m'ont sacrifié. Je ne veux pas me plaindre du jugement qui m'a frappé, attendu qu'il est invalidé par la composition du tribunal, en vertu de l'antique loi qui dit qu'un accusé doit être jugé par ses pairs. Cette garantie m'a été refusée. Le conseil était présidé par un prince du sang rayé des cadres depuis 1848, renfermé forcément dans la vie civile jusqu'en 1871, n'ayant jamais conduit d'opérations importantes, et ne possédant d'autre mérite militaire que d'être fils de Roi et d'avoir été colonel à vingt-deux ans par la grâce de sa naissance.

LES DEUX APPUIS—NAPOLÉON ET THIERS.

Je n'espère plus que justice me soit promptement rendue. Je n'avais que deux appuis, dont l'autorité et l'impartialité me rassuraient durant la lutte contre ceux qui me laissaient insulter pour apaiser une coterie et la douleur publique; c'était l'Empereur, qui est mort, et Thiers, qui a été renversé et remplacé par Mac-Mahon, mon ancien camarade. Il m'a donc fallu passer tout ce terrible engrenage des événements. Dans le temps où l'on m'a imposé le commandement de l'armée du Rhin, j'ai bu le calice jusqu'à la lie, mais je ne dois pas me plaindre, car l'Empereur a perdu le trône et la vie, et la France, malgré la valeur déployée, a perdu trois départements. Les Allemands seuls ont profité [illegible] ceux qui sont restés [illegible] bataille pour mieux flatter les champs de peuple et mieux exploiter une grande douleur. Je pourrais dire comme cet ancien Romain, "Justice tu n'es qu'un vain mot;" mais je préfère tout attendre du temps et de l'histoire.

LES OPPRESSIONS DE MACMAHON.

Je ne me serais même pas évadé de prison si mon ancien camarade avait voulu adoucir les rigueurs de ma captivité. Lors de mon procès j'aurais pu employer les mêmes armes dont MacMahon s'est servi contre moi; j'aurais pu exposer pour ma défense comment MacMahon a été battu et a évacué l'Alsace sans chercher à défendre les Vosges, sans arrêter l'ennemi, sans utiliser les voies ferrées; laissant ma droite découverte et tournée, malgré l'ordre qu'il avait reçu de marcher sur Nancy; j'aurais pu montrer son ignorance des forces et des mouvements de l'ennemi, sa présomption en acceptant la bataille à l'aveuglette, son imprudence en risquant sur un coup la réputation des vieilles troupes d'Afrique qu'il commandait; j'aurais pu enfin faire voir qu'en oubliant les premiers devoirs d'un général pour remplir le rôle d'un combattant, il [illegible] être regardé comme l'un des premiers auteurs de nos désastres.

IMITANT L'EMPEREUR.

Mais j'ai imité la conduite de l'Empereur, ne jamais accuser personne, et ne point chercher à rejeter la responsabilité sur les autres. Mac-Mahon avait été malheureux à Sedan, comme moi à Metz; comme Trochu, comme Ducrot à Paris; comme Bourbaki et Clinchant dans l'Est; il avait oublié tout cela en devenant Président, et son manque de mémoire m'a donné de l'énergie pour m'évader. [illegible] une chose à Mac-Mahon, c'est la blessure qu'il a reçue à Sédan, qui lui a permis de passer honorablement le commandement au général qui a signé la capitulation de Sedan, et de décharger sa responsabilité sur l'Empereur, qui l'a généreusement acceptée. Loin de récriminer, je crois que chacun a fait ce qu'il pouvait. La France, accoutumée à enregistrer les victoires, croyait de bonne foi qu'elle ne pouvait être vaincue; elle avait été gâtée par les campagnes de Crimée et d'Italie.

LA CARRIÈRE MILITAIRE DU DUC D'AUMALE.

La lettre énumère ensuite les désastres continus de l'armée française et se plaint amèrement du duc d'Aumale, qui a profité de l'occasion pour se mettre en évidence. Elle poursuit ainsi:—

Le seul fait d'armes de ce jeune soldat, qui prétend vouloir juger un maréchal tel que moi, est d'avoir, par une marche hardie, surpris le campement et enlevé les femmes et les troupeaux d'Abdel-Kader. Quelques mois passés en Afrique ne suffisent pas pour former un homme de guerre et lui permettre d'apprécier la conduite d'un général en chef * * *

Après une longue énumération des circonstances dans lesquelles il a accepté et exercé son commandement, l'auteur continue en ces termes:—

IL SE FAIT POLITIQUE.

Mon excuse pour avoir fait de la politique, c'est de l'avoir fait malgré moi, et parce que les révolutionnaires en avaient fait avant moi. J'avais prêté serment à l'Empereur et à la constitution acclamée par le vote populaire. Je tenais mon commandement de l'Empereur et non du gouvernement insurrectionnel, indigne faction qui mettait à profit l'absence de l'Empereur et de l'armée pour envahir le Corps Législatif. Je croyais que l'Empereur de Russie viendrait à notre aide, que Victor-Emmanuel pourrait passer les Alpes et payer la dette de reconnaissance qu'il avait contractée depuis Magenta et Solférino. * * * Si c'est là faire de la politique, alors j'en ai fait; mais ceux qui m'en font un crime en ont fait autant sans y être autorisés.

UN ARRÊT SUSPECT.

Le conseil a trouvé moyen de me condamner et de m'absoudre en même temps, de m'appeler en même temps un criminel et un héros. Les juges ne savaient que faire. Le devoir leur disait d'appliquer une loi draconienne, leur conscience leur disait que je n'étais coupable ni de trahison ni de conspiration. Des subordonnés appréciaient trois ans après la conduite d'un chef d'armée. La paix signée, tous éprouvèrent le besoin de reporter leur colère sur quelqu'un, et à défaut de l'Empereur, ce fut moi que l'on choisit dans un concert général de récrimination. Ceux qui avant la guerre demandaient le désarmement universel, qui auraient soulevé la France si l'Empereur avait tenté d'appliquer l'organisation militaire prussienne, l'acceptent aujourd'hui.

L'AMI DE NAPOLÉON.

L'Empereur, sachant à quoi s'en tenir, a toujours eu confiance dans ma loyauté et n'a pas voulu m'abandonner. Je dois aussi de la reconnaissance à Thiers, qui a osé prendre ma défense à mon retour du Mexique. Je suis convaincu que, s'il n'avait pas été renversé, il aurait su trouver une solution, et éviter l'unique procès que l'on m'a fait subir.

LA PERTE DE L'ALSACE.

On m'impute la perte de l'Alsace, mais la vérité est que l'Alsace était perdue après Reichshoffen. Même après le désastre et après la retraite précipitée de Paris, on aurait pu sauver Metz lorsque Thiers, qui seul gardait le sens commun, venait apporter la paix; mais on continua la lutte afin de sauver la dictature et d'empêcher la constitution d'un gouvernement définitif.

LES MILICES ET LES PRUSSIENS.

On ne pouvait jamais espérer devancer l'ennemi avec des milices incohérentes et sans nerf; on éprouva défaites sur défaites, et quand il ne resta plus rien on fut complètement à la discrétion de l'Allemagne. On prétendait sauver l'honneur national; mais l'armée du Rhin l'avait sauvé avant que les démagogues eussent pensé. Une journée avait fait subir plus de pertes aux Allemands que toutes les forces de Paris pendant quatre mois.

MALHEUREUX, MAIS PAS RIDICULE.

MacMahon et moi nous avons été parfois malheureux, mais jamais ridicules. Aucun Allemand n'a jamais pu se moquer [illegible] battant. Des spectacles tels que ceux que l'on a vus à Paris et à Tours pourraient seuls compromettre l'honneur national. Pour moi, je suis un vieux soldat et ne connais rien en politique; je fais des campagnes et non des discours, et ne me laisse pas prendre avec des gros mots. Jules Favre m'a flatté, Gambetta m'a qualifié du nom de traître; mais cela ne m'a pas ému.

LA MORT DE MAXIMILIEN.

En ce qui concerne le Mexique, l'Empereur avait à choisir entre l'évacuation et les chances d'un conflit avec les Etats-Unis. Pour éviter le conflit, il donna l'ordre de revenir; mais Maximilien ne voulut ni retourner en Autriche ni abdiquer, bien qu'il comprit très bien que Napoléon ne pouvait pas soutenir une lutte contre les Etats-Unis. Maximilien, malgré de sages conseils, préféra chercher une mort honorable. Voilà la vérité, et voilà la mesure de la responsabilité de chacun. Il me reste pour me consoler la pensée que même Washington n'a pas été complètement à l'abri de l'injustice, et que Lafayette a passé par des épreuves plus terribles que les miennes.

CONSOLATIONS DU MALHEUR.

Je suis loin d'être riche; mais, outre la liberté, il me reste des trésors inappréciables; j'ai pour compagne une américaine qui me donne les plus grandes preuves de dévouement; j'ai des enfants que j'adore, un frère et quelques amis restés fidèles. Ma position n'est pas désespérée; au besoin je suivrais l'exemple du duc de Richmond vaincu et demandant du travail. Simple soldat j'ai porté le fusil; le labeur n'a rien qui humilie. Je ne considère pas ma vie militaire comme terminée; je suis plein de force et de santé. Il me reste des devoirs à remplir, et je les remplirai lorsque le moment sera venu; j'espère que la fortune m'accordera un dernier sourire comme elle en donne souvent aux vieux soldats.

Recevez, cher M. Bennett, avec tous mes remerciements, la nouvelle assurance de ma considération la plus distinguée.

BAZAINE, Maréchal.

LA SUCCESSION DU DUC DE BRUNSWICK.—Mme la comtesse de Civry, née Brunswick, vient de faire remettre au président du conseil administratif de Genève une protestation contre le testament de son père.

Cette pièce est datée de Londres, 19 août 1874, Great Coram street, 31, Brunswick square. M. Célestin Martin, député genevois, l'a déposée, au nom de la réclamante, entre les mains de qui de droit:

"Monsieur le président,

"Il y a eu hier un an que S. A. R. le duc de Brunswick, mon père, est mort après avoir, par un testament du 5 mars 1871, légué toute sa fortune à votre ville, en souvenir sans doute de l'hospitalité qu'il y avait trouvée pendant la guerre prussienne.

"Vous n'ignorez pas, monsieur le président, que, aux termes du Code Napoléon, qui régit les successions ouvertes en France et en Suisse, un père n'a pas le droit de déshériter ses enfants. Or, je suis la fille unique de celui dont vous avez recueilli toute la fortune, et je suis mère de sept enfants.

"Je crois donc devoir vous informer dès aujourd'hui que j'ai l'intention de réclamer la part que la loi m'attribue.

"Ce n'est qu'avec une douleur profonde que je me verrai forcée d'en appeler à la justice contre le testament de mon père.

"Mais si mon désir de conciliation restait stérile, si j'en étais réduite à user de mon droit rigoureux, vous comprenez que je serais coupable d'hésiter devant mon devoir, et vous savez aussi bien que moi qu'il n'est pas un tribunal qui autoriserait la ville de Genève à conserver les millions d'un étranger pendant que ses propres enfants n'en auraient pas une obole.

Un journal spécial de Francfort sur-le-Main, le *Jardin zoologique*, nous donne quelques détails assez curieux sur un sujet dont on ne s'était sans doute jamais beaucoup occupé. Il s'agit d'observations faites sur les oiseaux pendant les épidémies de choléra.

A Saint-Pétersbourg et à Riga en 1848, dans la Prusse occidentale en 1849, dans le Hanovre en 1850, il a été remarqué qu'à l'irruption de la maladie, les oiseaux du genre choucas (*dohlen*), les moineaux et hirondelles avaient abandonné la ville attaquée par le fléau et n'étaient revenus que quand le mal était en forte décroissance après avoir complètement cessé.

En Gallicie, le 26 septembre 1872, les moineaux [illegible] l'environs de la ville de Przemysl quelques jours avant l'irruption du choléra; ne revinrent que le 20 novembre, c'est-à-dire quand il n'y eut plus à déplorer aucun cas de mortalité.

De même à Nuremberg, tant que le mal y régna. Le même phénomène a été observé à Munich, où le retour de ces oiseaux a été salué, comme bien on pense, par la population, avec des sentiments de joie.

Ce retour a coïncidé avec la cessation de l'épidémie. Il semble qu'un agent cholérique répandu dans l'air excite ces volatiles à fuir plus loin.

Ces départs, bien entendu, ont aussi lieu quelquefois sans que le choléra apparaisse, et les habitants ont souvent conçu des craintes exagérées en voyant partir les moineaux. En Allemagne, le choléra a coïncidé avec le temps de la moisson, époque à laquelle des quantités d'oiseaux qui habitent les villes émigrent aux champs en train de se dégarnir et y établissent pour quelque temps leur quartier général. On observe le même fait chez les étourneaux. En juillet, dès que les foins sont coupés, ces oiseaux s'échappent des villes et villages, et se réunissent par troupes, ils s'en vont dans les champs faire la chasse aux sauterelles, aux scarabées et autres coléoptères, passant la nuit dans les roseaux, sur les rivières et les étangs; à l'automne, ces troupes rentrent en ville, pour s'envoler ensuite définitivement au bout d'une quinzaine de jours.

☞ Les meilleurs choix de meubles de chambre à coucher, de salle à manger et de salon au plus bas prix; chez Jos. B. Hubbard, rue des Remparts 128 au coin de la rue Perdido.


3°.

"Pas très bien."—Un sentiment de vague malaise qui ne peut s'appeler une maladie positive et qui cependant est incompatible avec la santé, est souvent exprimé dans cette phrase "Pas très bien". Ce sentiment vient [illegible] de l'insuffisance de cette puissance nerveuse qui est requise pour entretenir la machine vitale dans une condition de vigueur et de santé. La faiblesse nerveuse a été fréquemment le prélude d'une sérieuse maladie [illegible]

C'est pourquoi il est absolument essentiel pour la conservation de la santé, peut-être même de la vie, de prendre en considération cet avertissement. Le cas n'admet pas de retard. Ravivez le système immédiatement avec les amers de Hostetter. Ce puissant tonique qui en infusant une nouvelle santé et une nouvelle force au système, le protège contre la maladie [illegible] par une impénétrable armure contre l'ennemi.


Décédé hier à sept heures du matin, Dame Vve J. B. GUERIN née Rapp, âgée de quatre-vingt trois ans native de St-Domingue. Les amis et connaissances des familles [illegible], Rapp, Capdevielle et de Mahy, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à [illegible] heure. Le corps est exposé rue St-Pierre, entre Bourbon et Royale.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe sera célébrée samedi prochain, 19 du courant, à 8 heures du matin, à l'église St. Vincent de Paul, pour le repos de l'âme de feu ALPHONSE LAINE. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.


TAPIS. — TAPIS.
17 ......... Rue de Chartres ......... 17
Vente en gros et en détail.
TAPIS—anglais et américains.
TOILES CIRÉES, pour planchers et tables.
NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.
BURLAPS—par balle ou par pièce.
STORES—[illegible]
ETOFFES A RIDEAUX.
RIDEAUX en dentelle et dentelle Nottingham.
Par A. BROUSSEAU,
12 sept—

Le Mitchell & Rammelsberg
FURNITURE CO.,
au No 168 de la rue du Camp, coin Poydras
Nous suggérons aux personnes qui ont besoin de meubles que nous sommes décidés à écouler notre grand stock varié.
Nous offrons des avantages aux acheteurs qui nous payent comptant [illegible]
Les meubles que nous vendons ne peuvent être surpassés par ceux d'aucun autre marché pour la qualité du genre, de la qualité et du travail.
[illegible]
GEORGE MITCHELL, Agent.

MORRISON & WOODWARD
[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Bureau de l'Auditeur, Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1874.
Remplissant de nouveau les devoirs de ma place d'où j'ai été illégalement expulsé il y a deux ans, avis est donné que toutes les ventes pour taxes, annoncées dans les journaux de cette ville ou des paroisses sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.
Il est défendu aux percepteurs de taxes qui ne sont pas porteurs de commissions de Son Excellence John McEnery, gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ou par Son Excellence Davidson B. Penn, lieutenant gouverneur et faisant fonctions de gouverneur du dit Etat, de continuer la perception des taxes.
JAS. GRAHAM, Auditeur.
17sept—

AVIS.
Bureau du Surintendant de l'Education publique de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 16 septembre 1874.
En vertu de l'autorité que lui ont donnée les suffrages libres du peuple de la Louisiane, à l'élection qui a eu lieu en novembre 1872, le soussigné, en sa qualité de membre du gouvernement légitime, a pris charge du bureau de Surintendant de l'Education publique de l'Etat et, à dater d'aujourd'hui, reprend ses fonctions conformément à la loi.
Les professeurs actuels des écoles publiques resteront en place. [illegible]
ROBT. M. LUSHER, Surintendant de l'éducation publique de l'Etat.
17sept—3t

☞ La Soirée Lyrique qui devait être donnée par M. Léonard, artiste du Théâtre Français de New York, avec le concours de Mme Mercier-Bier, de MM. Van Hufflen, Cuvilier et Curtier samedi 19 courant, à la salle de la Parfaite Union, rue des Remparts 212, a dû en présence des événements politiques de cette semaine, être renvoyée au samedi 26 septembre.
Admission 50 cents. On trouvera des billets jusqu'à cette date chez MM. Charpaux & Cie, rue Royale. 16 sept—1t.

Au Public.
GRAND CONCERT TOMBOLA DU TEXAS.
Ajournement au 22 Octobre 1874.
L'Hon. Jas. T. D. Wilson, maire de Houston, et le Conseil de Ville approuvent l'entreprise dans les termes suivants:
Houston, Texas, 29 avril 1874.
Nous, soussignés, [illegible] la distribution de propriétés foncières que M. J. E. Foster, propose de faire le 21 Octobre prochain, dans cette ville, comme étant de nature à amener les améliorations et mettre beaucoup de personnes à même de s'acquérir une demeure qu'elles n'auraient pas autrement. Connaissant M. Foster depuis nombre d'années et ayant pleine confiance en son honnêteté, nous croyons qu'il agira loyalement.
(signé:) Le maire, l'Hon. JAS. T. D. WILSON, et les membres du Conseil de Ville.
Gros lot, $50,000 en or; [illegible]
F. W. MOORE, Trésorier.
S'adresser à J. E. FOSTER, Directeur, à Houston, Texas.

AVIS SPECIAL AUX EXPEDITEURS.
Compagnie du Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile—Bureau général de fret, Nouvelle-Orléans, 16 septembre 1874.—Toutes les restrictions relatives à l'expédition du fret pour Pensacola, Fla., sont levées aujourd'hui. [illegible]
R. D. CAMPBELL, Agent Général pour le fret.
17 sept—3t

Avis important aux amateurs de bonnes et élégantes chaussures.
M. PIERRE CASAUBIELH, ancien propriétaire du magasin de chaussures connu sous l'enseigne du "Pauvre Diable," a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orléans qu'il ouvrira un nouveau magasin de chaussures Dumaine et Dauphine, le 1er octobre prochain avec un assortiment complet des produits des premières manufactures de Philadelphie, à des prix défiant toute concurrence. 17 sept—1m

A Vendre,
POUR cause de départ les installations du salon d'huîtres, situé rue Toulouse, No 73, vis à vis de l'Opéra. Pour les conditions s'adresser chez M. [illegible], No 8 rue Carondelet. [illegible]
17 sept au 20

Institution Commerciale et Classique,
Pour les jeunes garçons âgés de plus de 6 ans.
R. M. LUSHER, Principal.
LA dixième session commence le LUNDI, 7 septembre 1874. No. 247 de la rue St-Charles, [illegible]

Entrepôt de tapis et de toiles cirées
168 ......... Rue du Canal ......... 168
ELKIN & CO.,
REÇOIVENT, en ce moment, Tapis velours et de Bruxelles, nouveaux et élégants, un grand assortiment de tapis TROIS PLIS et INGRAIN! Prix modiques. 13 sept—1m

$50 de récompense.
IL a été perdu ou volé, mardi, 15 septembre 1874, vers deux heures de l'après-midi, dans la rue du Canal, [illegible] D. M. Morphy [illegible]

Demande d'Emploi.
UN bon jardinier agriculteur désirerait trouver un emploi soit en ville ou à la campagne. S'adresser aux initiales J. J., bureau de l'Abeille. 15sept—2t

Le Dr. Alfred Mercier
DE retour à la Nouvelle-Orléans, annonce à ses amis et au public qu'il reprend immédiatement l'exercice de sa profession. Il donnera ses consultations, comme de coutume, au No. 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades, de 10 à 11½ h. du matin, et de 5 à 7 h. du soir. 15sept—1m

Liquidation Positive.
P. MALLARD,
55 Rue Royale.
APPELLE de nouveau l'attention du public sur son beau stock de meubles et articles de fantaisie, étoffes, rideaux, miroirs, etc. etc. le tout au-dessous des prix de fabrique ou d'importation.
Les personnes désirant monter leur maison y trouveront une bonne occasion et devront se hâter afin d'avoir un choix, car de jour en jour la marchandise s'écoule rapidement, étant vendue à des prix remarquablement bon marché devant clore sa liquidation pour le 31 décembre 1874.
16 sept—1m. P. P.

Demande.
ON demande des dames pour vendre la patente d'ajusteur de lui-même, de CORNWELL, le système le plus récent et le plus simple qui ait jamais été inventé. Il suffit de le voir pour l'apprécier. Les profits sont de $3 à $5 par jour. Pour de plus amples informations, s'adresser au dépôt de "GREGG SEWING MACHINE," No 4 rue Bourgogne, coin Canal. Machines à coudre à $1 par semaine. 21 juin—1m

Dessin linéaire.
UN professeur offre de donner des leçons de dessin linéaire soit dans une école soit dans les familles, à des conditions modérées. S'adresser par lettre à "professeur de dessin" au bureau de l'Abeille.

Nourrice.
UNE française ayant un enfant de huit mois désire entrer comme nourrice dans une famille en ville ou à la campagne. S'adresser par lettre à "Nourrice", bureau de l'Abeille.
4 septembre—

Chambres et Pension.
MADAME MAZUC a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle vient de transférer sa pension au No. 26 de la rue Dauphine, où les personnes en quête de chambres et d'une pension trouveront tout le confort désirable et une table irréprochable. Les prix sont comme par le passé, très modérés.
13 sept—1m.

LES soussignés ayant été nommés Agents de "LA CAISSE GENERALE DES ASSURANCES" de Paris, actif [illegible]; de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE L'AMERIQUE DU NORD de Philadelphie, actif $6,310,000; et du MANHATTAN INSURANCE COMPANY de New-York actif [illegible]—commenceront les risques d'Assurance contre l'INCENDIE, les risques MARITIMES et de RIVIERE, le 1er octobre, au No. 191 de la rue Gravier.
La Compagnie d'Assurances de l'Amérique du Nord paye ses pertes maritimes à Londres au gré de l'assuré.
22 sept—1m. M. J. SMITH & CO.

Tenue de Livres.
LE soussigné désirerait avoir quelques tenues de livres; il se chargerait également des collections et recouvrements. Prix excessivement modestes suivant l'importance du travail. S'adresser au magasin de musique de M. Elie, 181 rue du Canal.
J. PINSARD.

Les soussignés achètent
LES certificats de dépôt de la Banque des Citoyens et se chargent du règlement des dettes à un escompte libéral.
BARNETT & CAMMACK, Courtiers.
No. 13 de la rue Carondelet.

BARNETT & CAMMACK, COURTIERS,
23 ......... RUE CARONDELET ......... 23
Achètent et vendent: BONDS, ACTIONS, GAGES, Valeurs de ville et d'Etat.
Argent prêté sur garantie.
Taxes et Licences payées promptement [illegible]


### ASSEMBLÉE DES DÉPOSANTS DE LA BANQUE DES CITOYENS.

Les déposants de cette ancienne institution se sont assemblés, hier soir, au No. [illegible] de la rue du Camp, afin de se consulter, prendre en considération les affaires de la banque et d'adopter les mesures nécessaires dans le but de protéger les intérêts de chacun.

L'assemblée a été appelée à l'ordre à sept heures et demie par M. N. T. Lawler. Sur motion de M. Lemaitre, M. Henry Renshaw a été nommé président et M. J. M. Dowling secrétaire.

La proposition faite par la banque, par l'intermédiaire de son président, le 5 septembre 1874, a été lue. Après une discussion relativement à l'état actuel de l'institution, M. Frank McGloin a été prié de rédiger des résolutions qui exprimeront une confiance entière dans la direction et adoptant la proposition.

M. McGloin a présenté et lu les résolutions suivantes:

Attendu que cette assemblée est d'opinion que les difficultés contre lesquelles la banque des Citoyens lutte aujourd'hui ne sont que momentanées, qu'elles sont causées par les débiteurs qui ne se sont pas acquittés envers l'institution et non par une impossibilité, de la part de celle-ci, de faire face à ses obligations; attendu que cette assemblée est convaincue, par les déclarations des officiers de la banque et le rapport du comité du Clearing House des banques associées, que l'actif de l'institution excède de beaucoup son passif; attendu que l'assemblée est persuadée qu'une liquidation judiciaire, par voie de banqueroute ou autrement, amènerait la ruine de tous; attendu que les officiers actuels de la banque feraient mieux face aux obligations de la banque, car une grande partie de l'actif se compose d'hypothèques sur des propriétés situées en ville et dans les campagnes—propriétés qui seraient sacrifiées si elles étaient offertes en vente forcée.—Il est

Résolu que l'assemblée déclare qu'elle est convaincue que la banque est solvable et paiera en plein toutes les sommes réclamées;

Qu'elle accepte la proposition faite par l'intermédiaire de M. John G. Gaines, président de la banque, à la date du 5 septembre 1874, et engage tous les déposants à en faire de même;

Qu'elle désapprouve toute tentative de gêner la banque par des procès ou autrement.

Sur motion, ces résolutions ont été adoptées et il a été résolu que le compte-rendu du meeting serait publié.

Sur motion, un comité composé de MM. Lawler et McGloin a été chargé d'obtenir les signatures des déposants absents.

Puis l'assemblée s'est ajournée.

HENRY RENSHAW, Sr., Président.
JAMES M. DOWLING, Secrétaire. 16sept—3t


☞ Le prix ($10.) DIX DOLLARS par tonneau, pour de la bonne graine de coton, livrée sur la Levée de cette ville, prix fixé le 15 Novembre dernier, sera continué à être payé par nous, et ce jusqu'à nouvel avis contraire, pendant l'année commerciale suivante, commençant le 1er Septembre 1874.
UNION OIL COMPANY,
BIENVILLE OIL WORKS CO.,
LOUISIANA OIL COMPANY,
A. A. MAGINNIS' SONS.
11 août—1m. PP

En débarquement du navire Ville de Bordeaux.
VENANT de Bordeaux et à vendre par les consignataires:
150 Barriques Vin rouge Côtes de Clairac.
50 Caisses de 12 bouteilles Vin rouge Léoville.
25 Paniers de 24 bouteilles Champagne. L. Roederer.
[illegible]
C. CAVAROC & SON, 28 rue Decatur.

En débarquement du navire Avenir.
VENANT de Marseille et à vendre par les consignataires:
[illegible] Barriques Vin rouge Bandol [illegible]
C. CAVAROC & SON, 28 rue Decatur.

En débarquement du navire Avenir, venant de Marseille,
50 BARRIQUES Vin blanc Cette. [illegible]
[illegible] Caisses Vermouth, Noilly Prat.
[illegible] Muscat de Frontignan, Noilly Prat.
[illegible] Quarts Porto et Sherry. F. Valette.
[illegible]
A vendre par C. MARINONI, Jr. [illegible]

Aux Familles.
Exercices Gymnastiques.—[illegible] gymnase de M. HAMMERSLEY, No. 24 de la rue St-Charles, [illegible]
HENRY HAMMERSLEY, Maître d'armes et directeur.

AVIS.
LES personnes autres, que les déposants, ayant des réclamations contre la FREEDMAN'S SAVINGS & TRUST Co. ou l'une quelconque de ses succursales, sont priées de les adresser [illegible] Washington, District de Columbia.
[illegible]
JOHN A. J. CRESWELL,
ROBERT PURVIS,
R. H. T. LEIPOLD,
Commissaires.

Changement de Domicile.
L'ANCIENNE maison A. Pérez a transféré son magasin de PIANOS du No [illegible] rue Royale, aux Nos 230 et 232, de la même rue. Mme Pérez profite de cette occasion pour annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle a toujours en magasin à vendre des PIANOS Pleyel, Thibout, Wetter et des HARMONIUMS de Debain, de Paris. Elle loue aussi des pianos de seconde main et fait exécuter les réparations aux prix les plus modérés.
21 juillet—3m.Ma.J.D.

F. SUARES .......... M. SUARES
La Flor de los Tabacos.
Dépôt de Cigares de
F. SUARES & Bro.
FABRICANTS DE CIGARES FINS,
[illegible] Rue Gravier [illegible]
Entre Magazine et Tchoupitoulas.
Prompte exécution des commandes.

Nec Plus Ultra
J. BALLESTER,
au coin des rues Bienville et Chartres, au premier. (LE MEILLEUR STOCK DE CIGARES) à obtenir au plus bas prix.
Prompte exécution des ordres.

MAGASIN DE CHAUSSURES,
Coin Bourbon et Douane.
F. SANGRINI, Propriétaire.
Fabrique à son établissement des chaussures pour dames, hommes et enfants, à des prix très modérés. Il offre aussi à sa clientèle et au public en général, un grand assortiment de chaussures, faites sur commande, aux plus bas prix du marché.
Il se charge également des commandes [illegible]

AU PROGRÈS.
ERNEST CABAUD,
Fabricant de Chaussures à Vis,
RUE DAUPHINE No. 60,
entre Bienville et Conti.
Succursale rue Royale, No 68, près Conti.
SYSTÈME BREVETÉ PERFECTIONNÉ.
C'EST donc par le moyen de ce système que Mr. Cabaud peut fabriquer des chaussures très durables et solides et les vendre à des prix très modérés.
7 avril—1an.

PIERRE PAVIA
Fabricant de Chaussures à vis.
PREMIERE FABRIQUE DU SUD.
Au No. 183 de la rue Royale entre les rues [illegible] et Toulouse.
INVENTEUR breveté et fabricant de chaussures à vis métalliques. Elles ne peuvent pas être décousues; elles ont remporté le premier prix à la Foire de l'Etat de la Louisiane, la médaille en or en 1871 et la médaille en argent en 1868.


### BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

AVIS AUX DÉPOSANTS.

Les personnes qui ont des dépôts à la banque des Citoyens sont informées qu'elles peuvent recevoir des CERTIFICATS DE DÉPOTS portant six pour cent d'intérêt l'an, payables à six, douze et dix-huit mois [illegible] TOUTES SOMMES DUES A LA BANQUE, soit pour billets escomptés, prêts [illegible]

[illegible]

JOHN G. GAINES, Président.
Nelle-Orléans, 6 septembre 1874.


Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 16 SEPT.—CLASSE [illegible]
18 38 64 7 46 32 [illegible] 67 54 96 68 [illegible]
[illegible]

B. BLOOMFIELD. — T. M. ANDERSON.
B. BLOOMFIELD & Co
Au No 67 de la rue de Chartres, entre les rues Bienville et [illegible], Nelle-Orléans, Lne.
MARCHANDS DE FOURNITURES DE BUREAUX,
FABRICANTS DE LIVRES EN BLANC,
IMPRIMEURS ET RELIEURS,
LITHOGRAPHES ET GRAVEURS,
EDITEURS ET MARCHANDS DE LIVRES DE DROIT,
IMPRIMEURS DE MÉMOIRES D'AVOCATS.
Ils ont constamment en magasin un assortiment complet de GARNITURES DE BUREAUX, étrangères et américaines—tous les articles nécessaires dans les maisons de commerce, banques, les compagnies, les bureaux à vapeur et les chemins de fer, dans les bureaux des ingénieurs civils, des arpenteurs et des architectes.
On trouvera aussi chez eux
Toutes les Fournitures de Bureaux
[illegible]
Prix Réduits.

INSTITUTIONS.
Collège Commercial de ST-STANISLAS.
Baie St-Louis, Mississippi.
LA Vingtième session de cette Institution commencera le [illegible] septembre. [illegible]
Pour informations, s'adresser au Frère GABRIEL.

INSTITUTION D'AQUIN.
Au No 208 de [illegible]
Mlle H. FITZGERALD, Principale.
[illegible]

INSTITUTION DUREL
[illegible]
RÉOUVERTURE DES CLASSES, [illegible] SEPTEMBRE.

JEFFERSON ACADEMY
Au No. 43 de la rue Bourbon, Entre les rues Bienville et Douane.
DIRIGÉE PAR
G. J. LORD.
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
Pour les Demoiselles,
Dirigé par Mme MATTHEY
Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DELERY.
No 228, rue Dauphine, [illegible]
[illegible]

Plants de Cafés de Java
A VENDRE.
QUELQUES cannes [illegible]
P. M. LAPICE.

Pension Privée d'Orléans.
C'EST l'ancien "HOTEL DES PLANTEURS" [illegible]
[illegible]

GAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux.
32 ...... VIEILLE LEVÉE ......
NOUVELLE-ORLÉANS.

AUX FAMILLES.
LES [illegible]
[illegible]
CONDITIONS: [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.
Boulangerie.
A LOUER, à des conditions libérales, la boulangerie du Vieux [illegible]
[illegible]

A Louer,
La maison de résidence No. 216 rue Dauphine, entre Conti et Bienville. [illegible]

A Louer,
La grande et agréable maison [illegible]

A Louer,
A des conditions très avantageuses [illegible]

A vendre ou à Louer.
UNE petite maison [illegible]

A vendre ou à louer.
UNE ferme située [illegible]